

Office fédéral de l'aviation civile .....

# Newsletter 01/2019

## Écoles d'aviation et aviation légère

.....



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

**Bundesamt für Zivilluftfahrt BAZL**  
**Office fédéral de l'aviation civile OFAC**  
**Ufficio federale dell'aviazione civile UFAC**  
**Federal Office of Civil Aviation FOCA**

# À l'attention des organismes de formation

## Newsletter

La présente lettre d'information est publiée par la section Écoles d'aviation et aviation légère de l'OFAC. Elle est destinée aux organismes de formation, aux pilotes et plus généralement à tous les milieux intéressés et a pour but de les informer des activités et dossiers du moment, des nouveautés dans l'industrie et des évolutions de la législation. N'hésitez pas à soumettre des sujets à [sbfl@bazl.admin.ch](mailto:sbfl@bazl.admin.ch). La lettre d'information et d'autres informations utiles sont disponibles sur notre site Internet : [www.bazl.admin.ch/flight-school](http://www.bazl.admin.ch/flight-school)

## Personnel responsable: retrait des AltMoC

L'OFAC a retiré les moyens alternatifs de conformité actuels (Alternative Means of Compliance, AltMoC) relatifs aux évaluations du personnel responsable. De ce fait, plus aucune évaluation n'est réalisée depuis le 1er février 2019. La sélection du personnel responsable est par conséquent entièrement du ressort de l'organisme. L'OFAC reste cependant habilité à interviewer la personne désignée ou à demander des documents la concernant. Pour de plus amples détails, veuillez consulter le document [GM/INFO «Management Personnel»](#).



GM/INFO Management Personnel

**Attention:** Dès à présent, la nomination de personnel responsable doit être annoncée au moyen du Form 105, tandis que le formulaire PRA sera utilisé pour communiquer les modifications de la documentation. Les exigences applicables figurent sur le Form 105.

## Mise à jour des formulaires: PRA, Compliance List et Form 105

Il est désormais possible d'indiquer sur le formulaire PRA si un changement requiert ou non un accord préalable (Prior Approval). De plus, la déclaration de conformité de l'organisme a été intégrée dans le formulaire PRA. De ce fait, la liste de conformité (Compliance List) ne doit être remise que lors de

.....

la certification initiale d'un ATO.

Le [Form 105](#) a été remanié et pourra être désormais utilisé également pour annoncer la nomination du personnel responsable. Chaque fois qu'une information figurant dans le formulaire est modifiée, un nouveau formulaire dûment rempli doit être soumis à [sbfl@bazl.admin.ch](mailto:sbfl@bazl.admin.ch).

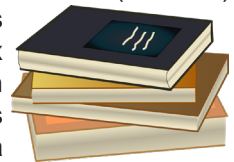
### **Cours théorique sur les branches générales**

La théorie se divise en une partie générale et une partie spécifique. Les branches spécifiques varient en fonction de la catégorie d'aéronef (avion, hélicoptère, etc.). Les écoles d'aviation ne peuvent inscrire un élève à l'examen théorique dans les branches spécifiques que si elles proposent le cours correspondant.

Les branches générales quant à elles sont indépendantes de la catégorie d'aéronef et peuvent être enseignées par toute école d'aviation qui propose des cours en vue de l'obtention d'une licence. Un élève pilote d'hélicoptère peut par exemple étudier les branches générales théorique au sein d'une école de pilote d'avion, et être inscrit par cette école aux examens correspondants.

### **Examens théoriques ATPL et IR et moyens auxiliaires admis aux examens**

Dès à présent, le nouveau « General Student Pilot route Manual » (GSPRM) sera mis à la disposition des candidats lors des séances d'examen théorique ATPL et IR. Les candidats aux examens CPL continueront d'utiliser le « Jeppesen Student Pilot's Training Route Manual » (SPTRM) qu'ils devront prendre avec eux. La [Section SBFP](#) se tient à votre disposition pour toute question à ce sujet.



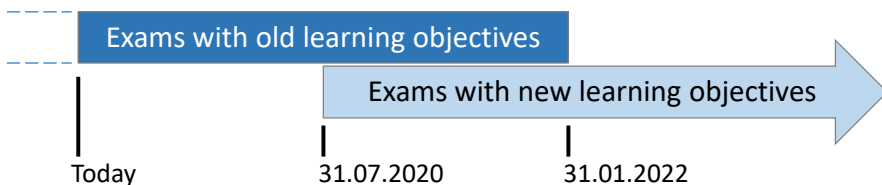
## Programmes de formation

### Nouveaux objectifs d'apprentissage pour les programmes de formation: ATPL, MPL, CPL et IR

Les objectifs d'apprentissage (learning objectives, LO) ont été revus <sup>1</sup>: des contenus ont été supprimés, parce que périmés, d'autres ont été ajoutés et certains objectifs ont été réarrangés. Ces changements concernent les cours et les examens théoriques pour les licences ATPL, MPL, CPL et pour la qualification IR.

Les écoles d'aviation peuvent d'ores et déjà adapter leurs programmes de formation et leurs plans de cours en conséquence. L'AESA a publié une liste Excel<sup>2</sup> des changements apportés aux objectifs d'apprentissage.

Les examens théoriques de l'OFAC se baseront à la fois sur les anciens et sur les nouveaux objectifs d'apprentissage durant une période transitoire du 31 juillet 2020 au 31 janvier 2022. Dès le 31 janvier 2022, les examens se baseront uniquement sur les nouveaux objectifs d'apprentissage.



1 [ED Decision 2018/001/R](#)

2 [Informations de l'AESA et le «TK Syllabus Comparison Document» \(Excel\) à télécharger](#)

# Opérations

## Définition de l'expression « activité marginale »

La définition de l'expression « activité marginale » concerne les « vols de découverte » effectués dans le cadre de la partie NCO. Ces vols peuvent être assurés sans AOC à condition que les vols concernant des personnes non membres de l'école d'aviation ou du club ne représentent qu'une « activité marginale » pour ces organismes. Le nouveau document [GM/INFO Marginal Activity](#) précise qu'une activité est qualifiée de marginale lorsqu'elle mobilise les aéronefs de l'organisme pendant une durée n'excédant pas 20 % de leur temps de vol annuel. Nous vous renvoyons à la section de notre site Internet dédiée à la [Part-NCO](#) pour en savoir plus à ce sujet.



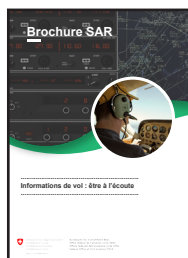
GM/INFO Marginal Activity

## Brochures SAR

L'OFAC a publié quatre fiches d'information concernant les opérations de recherche et de sauvetage. La partie NCO laisse aux pilotes privés et aux écoles d'aviation le libre choix entre l'ELT ou le PLB, les deux appareils présentant des avantages et des inconvénients. N'hésitez pas à faire connaître ces fiches autour de vous.



Close your flight plan



Do you read?



ELT ou PLB?



Mon ELT transmet-il des données GPS?



Transport et recyclage ELT/PLB/EPIRB

## Prescriptions et évolutions futures

### Nouvelle réglementation pour l'aérostation: Part-BOP<sup>1</sup>

Le nouveau «[Balloon Rule Book](#)» entrera en vigueur le 8 avril 2019. Il comprendra l'ensemble de la réglementation applicable à l'aérostation (manquent encore pour l'instant les parties relatives à l'établissement des licences et au maintien de la navigabilité).

Les vols privés sont régis par les exigences de base (sous-partie BAS) ; les vols commerciaux doivent de plus satisfaire les exigences supplémentaires relatives aux opérations commerciales (sous-partie ADD). Les ballons pourront continuer d'être exploités par une entreprise individuelle.

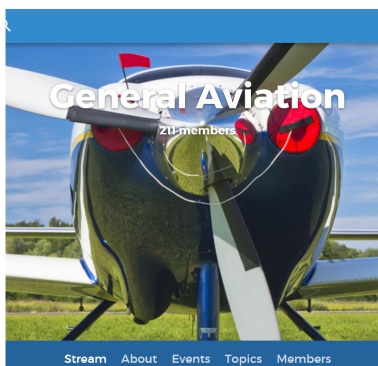
Les autorisations d'exploitation actuellement en vigueur seront assimilées à des déclarations durant une période transitoire courant jusqu'au 8 octobre 2019. Au-delà de cette date, une déclaration devra être produite pour avoir le droit d'effectuer des vols commerciaux.

L'exploitant est tenu d'établir un manuel d'exploitation (OM). Celui-ci ne doit pas être soumis au préalable à l'OFAC. Par contre, dans le cadre de sa mission de surveillance, l'OFAC vérifiera auprès de l'exploitant si son manuel d'exploitation répond aux exigences réglementaires et reflète la situation de l'exploitation. Ce n'est qu'à ce moment qu'un manuel d'exploitation devient utile au quotidien et que le personnel l'utilise effectivement.

### Easy Access Rules Part-SERA

L'AESA vient de publier les [Easy Access Rules pour Part-SERA](#).

<sup>1</sup> Règlement (UE) 2018/395, partie BOP



EASA GA-Community: Contact direct avec l'AESA dans le forum officiel

## Matériel d'information et « Guidance Material »



Syllabus Template PPL(H)



Syllabus Template R22 Type Rating



Syllabus Template TMG



EASA Easy Access Rules



EASA GA Roadmap (Update 2018)



Ops is in the air (Update 2018)



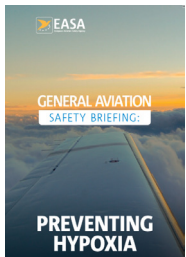
What's new in aircrew? (Update 2018)



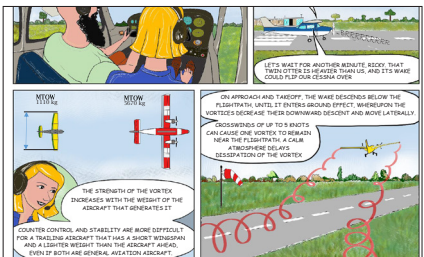
GA Airworthiness (Update 2018)



Flying in the EU: Maintenance



GA safety briefing: Preventing hypoxia



EASA Sunny Swift 07/2018: Safety promotion material by Elena Garcia & Monica Mestre of EASA



Cessna\_182\_Wingtip\_Vortices by BenFrantzDale, b&w then colorized, CC-BY-SA-3.0